

(1)

(N° 3.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 AOUT 1880.

ELECTION DE L'ARRONDISSEMENT D'YPRES.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (1), PAR M. SMOLDERS.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de faire rapport sur l'élection de MM. Berten, Biebuyck et Struye par le collège électoral d'Ypres.

Des réclamations ont été produites contre cette élection dans deux bureaux. On a prétendu que les bulletins auraient dû porter la désignation de candidats libéraux au-dessus des noms de MM. Van Hollebeke et Devettere ; mais le bureau principal a décidé que, le parti libéral n'ayant pas présenté une liste complète de candidats, il n'était pas nécessaire de mettre au-dessus des noms des candidats la désignation de « candidats libéraux ».

Votre commission est d'avis que le bureau principal a parfaitement bien décidé et elle vous propose, Messieurs, à l'unanimité, l'admission de MM. Berten, Biebuyck et Struye.

Le Rapporteur,
SMOLDERS.

Le Président,
DE HAERNE.

(1) La commission était composée de MM. DE HAERNE, président ; EMILE JAMAR, LEJEUNE, DE BAILLET-LATOUR, MALLAR, JOSEPH WANNANT et SMOLDERS.
